

**EXTRAIT DE  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	10
absents	05
Procurations	00

<b>L'an Deux Mil vingt quatre Le 23 Septembre à 18h30</b> Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : <b>13 Septembre 2024</b>
<b>PRESENTS</b> : Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. FALLEAU Geneviève. PERTUIS Martine.
<b>ABSENTS</b> : CONTAMINE David. DECLE Sébastien. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie. DELACOTE Aurélie.
<b>PROCURATIONS</b> : DECLE Sébastien à CONTAMINE David
<b>SECRETAIRE DE SEANCE</b> : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

**OBJET : Attribution d'un fonds de concours pour l'implantation de matériels contre l'incendie de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5214-16-V,

**Vu** la délibération 2022 - 075 validant l'adhésion au groupement de commandes pour la fourniture de matériel de défense contre l'incendie

**Vu** la délibération 2024 – 022 approuvant le schéma communal de défense extérieure contre l'incendie (SCDECI)

**Vu** la décision 2024 – 14 de la CCTHPN attribuant un fonds de concours à la commune de Hautefort  
**Considérant** l'intérêt communal de cet équipement en matière de défense incendie Rue du Pavé,

Pour rappel, la commune de Hautefort a renouvelé le poteau incendie de la Rue du Pavé en février 2023 pour un montant de travaux de 1 734 € TTC.

Après la clôture du budget principal 2023, la commune de Hautefort a sollicité la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir pour l'attribution du fonds de concours qui pourrait être alloué aux travaux.

Le 27 mai 2024 par décision 2024/14, la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir a validé l'octroi de la somme de 361,25 € à la commune pour le financement de ce poteau incendie et il est donc demandé au conseil municipal de se positionner sur cette attribution.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

- **VALIDE** l'attribution du fonds de concours d'un montant de 361,25 €.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Pour extrait conforme,

024-212402101-20240923-2024-075-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2024

HAUTEFORT le 25/09/2024

LE MAIRE,

Jean Louis PUJOLS